

Éditoriaux



Stéphanie Lammar
Présidente des tpg

2024 aura été une année de changements pour les tpg. En début d'exercice, un nouveau conseil d'administration, renouvelé dans sa majeure partie, est entré en fonction. Denis Berdoz, directeur général des tpg pendant dix ans a annoncé prendre sa retraite pour la fin 2024 et un nouveau directeur général, Lionel Brasier, a été nommé. Au printemps, le Conseil d'État annonçait sa volonté d'offrir la prise en charge totale des abonnements aux jeunes de 6 à 24 ans; une opportunité incroyable de favoriser l'utilisation des transports publics et dans le même temps de soutenir le pouvoir d'achat des familles. Nous connaissons la suite: la mesure a été étendue aux bénéficiaires de l'AVS/AI, à hauteur de 50%, et mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025 avec succès. En mai, nous nous sommes entendus, entre partenaires sociaux, sur un accord visant à améliorer les conditions de travail des collaborateurs et collaboratrices tpg, permettant ainsi de lever le préavis de grève déposé début 2024. Enfin, en novembre, nous avons signé avec l'État de Genève notre contrat de prestations pour la période 2025-2029 formalisant la mission de service public qui nous est confiée par le Canton.

«Service public». À l'heure où la notion «d'efficacité économique» est très présente, celle de «service public» m'est d'autant plus chère. Une saine gestion des finances, a fortiori lorsqu'il s'agit de deniers publics, ne veut pas dire une qualité de service au rabais, bien au contraire. Surtout lorsque la mission première de l'institution consiste à délivrer un service considéré comme essentiel à la population. C'est notre cas. Les transports publics sont plus que jamais un service indispensable: pour se rendre à l'école, au travail, auprès de sa famille, de ses proches, chez le médecin ou pour ses loisirs. Un mode de transport individuel n'est pas toujours la solution la plus adaptée ou la plus simple; tout le monde ne dispose pas forcément d'un moyen de transport propre ou n'est pas en capacité d'en utiliser un autre. La transition climatique impose également aux autorités de réfléchir à des solutions pour limiter nos émissions de CO₂ et à chacun et à chacune d'entre nous, à un niveau individuel, de repenser sa mobilité.

.....

«La mobilité participe au dynamisme de notre agglomération: elle est lien social; elle est génératrice de nouvelles activités; elle est facilitatrice.»

La mobilité participe au dynamisme de notre agglomération: elle est lien social; elle est génératrice de nouvelles activités; elle est facilitatrice. La mobilité des Genevois et des Genevoises – ou les mobilités, car l’avenir est bien multimodal – est le fondement même de notre mission de service public. Et pour répondre aux attentes de la population et être à la hauteur du développement de notre région, il n’y a pas de choix à opérer: nous devons proposer des prestations de qualité, accessibles au plus grand nombre et fiables, tout en étant financièrement efficaces.

C’est pour cela que le contrat de prestations qui encadre la mission de service public des Transports publics genevois pour les cinq années à venir est ambitieux. Il formalise une augmentation de l’offre de près de 30%. De nouvelles dessertes se feront en tramway, avec des extensions de lignes; en bus électriques – de fabrication suisse – qui viendront avantageusement remplacer les actuels bus diesel ou en exploitant un service de BHNS (bus à haut niveau de service). Les tpg n’ont pas connu de développement de l’offre aussi important depuis la réorganisation du réseau lors de la mise en service du Léman Express en décembre 2019. C’est une excellente nouvelle pour l’attractivité de la région genevoise et le bien-être de ses habitant·es!

Les développements prévus confirment la volonté politique du Canton de proposer une offre de transport qui corresponde aux besoins actuels de la collectivité, à un tarif avantageux afin de soutenir le pouvoir d’achat des Genevois et des Genevoises. Et en cette première année de contrat, je fais l’engagement, avec l’ensemble du conseil d’administration, de veiller à la qualité de la mission de service public qui nous est confiée.